

Négociation salariale 2016 :

La direction révisé ses promesses à la baisse



Lors de la 2^e réunion de la Négociation annuelle obligatoire (NAO), le mercredi 28 septembre, la direction a révisé à la baisse sa promesse d'une hausse générale en 2016 faite il y a un an.

Comme SUD l'avait annoncé, **le gel des barèmes sera prolongé pour au moins une cinquième année consécutive**. Exit l'engagement écrit sur une **augmentation de 0,75% en 2016** ? Oui. Mais la direction essaie de sauver la face avec une petite concession : prétextant de la situation financière dégradée (prétendument non prévisible !), elle ne veut pas s'engager pour 2017 mais **envisage de débloquer les 230.000 € prévus dans le budget 2016, afin de faire un geste « one shot »**.

Une prime exceptionnelle pour tous ?

Le DRH a estimé que cette somme pourrait être utilisée de la même façon que l'enveloppe identique des primes et promotions de l'automne 2015 : quelques rares passages à l'échelon supérieur, et des primes individuelles (la plupart « one shot »), y compris pour quelques salariés de statut local.

Face à cette hypothèse, **les six syndicats au complet** (CGT, SNJ, FO, CFTD, SUD et CFE-CGC) **ont unanimement rappelé qu'ils étaient attachés à la défense des intérêts des salariés locaux** mais que la NAO ne concernait que les salariés de droit français. Aussi avons-nous unanimement réclamé **une mesure générale, au lieu de mesures individuelles pour seulement une partie du personnel**, comme envisagées par le DRH.

SUD a précisé cette demande. Nous souhaitons que les 230.000 € brut (chargés) prévus dans le budget 2016 soient utilisés comme suit :

- **Une prime « one shot », égale pour TOUS les CDI statut siège.**
- **Les CDD, pigistes, apprentis... doivent pouvoir bénéficier de cette mesure selon des modalités à négocier.**

Cette proposition reviendrait pour les CDI à une prime d'environ 150 € brut chargés, non pas mensuels, mais payables en un seule fois. Le nouveau directeur-général Fabrice Lacroix s'est montré peu enthousiaste face à cette solution qu'il a qualifiée de « saupoudrage ». Si les directeurs pensent, comme nous, qu'une petite rallonge exceptionnelle d'environ **80 € net** est insuffisante, voire ridicule, ils sont invités à augmenter l'enveloppe prévue. Et s'ils veulent renoncer à leur part, pas de problème !

Pour les pigistes et les apprentis, la proposition que nous avons présentée lors de la première réunion NAO 2016 consistait à leur verser **au prorata la prime unitaire mensuelle de 150 €** que nous réclamions pour tous les CDI et CDD.

S'opposant à cette demande, **la direction envisage une amélioration du barème de piges** (gelé depuis 2009 !). Mais le DG a aussitôt ajouté que la direction ne pouvait pas garantir le maintien du budget global des piges en 2017. A une question sur le maintien ou non du « **minimum garanti** » dont bénéficient des pigistes très réguliers, le DRH a répondu : « *Pas sûr* ».

Toutes les autres demandes formulées par les syndicats (par exemple sur une **hausse générale des salaires** et une **amélioration des plans de carrière**) ne pourront être discutées que dans le cadre de du Grand accord, que la direction veut finaliser à la date limite du 9 février 2017. « *Plus on se rapproche de la date de signature, plus les marges seront réduites* », a averti M. Lacroix.

Enfin, SUD s'est associé à la demande de la SDJ « *que le président (Emmanuel Hoog) lève le secret sur ses salaires, fixes et variables, ainsi que de l'équipe de direction* ». Pas de réponse, évidemment.

La direction a promis de préciser sa position sur l'utilisation des 230.000 € lors de la **prochaine réunion NAO**, prévue le **19 octobre**.

A suivre. De préférence avec le soutien actif du personnel.



Pour l'action syndicale intercatégorielle et combative, rejoignez SUD !